

Jean  
Dionis



Agen, le 17 mai 2017

Mes chers amis,

Vous êtes un des 2800 artisans qui font vivre le tissu économique de notre territoire d'Agén-Nérac.

**Engagés dans la vie locale, Dominique Bottéon, 1<sup>ère</sup> adjointe à Mézin et moi-même, Maire d'Agén, faisons chaque jour, dans nos fonctions respectives, le constat de la situation économique et sociale dégradée dans notre pays.**

Depuis 5 ans, le chômage s'est aggravé. Notre pays compte 3.7 millions de chômeurs et la France a été le seul pays d'Europe à ne pas profiter de la relance de l'économie mondiale pour créer des emplois.

Avec l'élection d'Emmanuel Macron et de la nouvelle Assemblée Nationale, la France va entrer dans une année décisive, où elle va arrêter ses choix pour les artisans et les petites entreprises pour les 5 prochaines années.

Avec Dominique Bottéon, nous avons décidé d'être candidats aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains.

Vous connaissez mon engagement au service du développement économique de l'agglomération agenaise. Dans ces combats, j'ai acquis des convictions fortes en matière économique et notamment celle que ce sont les entreprises qui créent les emplois et que nous, **les élus, avons pour mission première de faciliter la vie et les projets des entrepreneurs sur notre territoire.**

Elus, c'est ce que nous nous engageons à faire sur Agén-Nérac dans les 5 ans à venir. Quelle que soit la majorité qui sortira des urnes le 18 juin au soir, je m'engage à vous défendre au travers de quelques grands chantiers que nous souhaitons vous détailler ci-après.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous donner les grands lignes du "contrat" que nous voulons "signer" avec vous.

### 1. SIMPLIFIER LE CODE, LE TEMPS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous nous battons pour **simplifier et alléger le code du travail qui est devenu un frein au recrutement dans vos entreprises :**

- En créant un contrat de "surcroît d'activité" plus souple que l'intérim et qui permette d'embaucher des salariés en cas d'augmentation temporaire d'activité sans les contraintes du CDD.
- En sécurisant les modalités de rupture de contrat et en plafonnant, en cas de licenciement, les indemnités prudhommales à un montant raisonnable pour mettre fin à l'insécurité juridique que connaissent les entreprises.

Jean

Dionis

- En donnant la possibilité aux entreprises de négocier individuellement des accords sur le temps de travail pour sortir du carcan des 35h.
- En renégociant la directive européenne « travailleurs détachés » pour mettre fin au dumping social. Lorsque l'on travaille en France, les salaires et les charges doivent être français !

## 2. BAISSER LE COÛT DU TRAVAIL POUR RÉDUIRE LE CHÔMAGE

Nous nous battons pour :

- Réduire les charges pesant sur le travail et la production qui freinent les embauches.
- Procéder à une refonte des dispositifs d'allègements de charges et les remplacer par une franchise de cotisations sur les plus bas salaires.
- Defiscaliser les heures supplémentaires pour relancer la consommation.
- Garantir la stabilité fiscale afin que les entreprises puissent avoir plus de visibilité à l'horizon du mandat.
- Alléger la fiscalité de la transmission pour permettre aux artisans de céder leurs entreprises avec plus de sérénité.

## 3. FAVORISER L'APPRENTISSAGE ET AMÉLIORER LA FORMATION INITIALE ET PROFESSIONNELLE

Nous nous battons pour :

- Transférer la formation professionnelle de l'Education Nationale, trop déconnectée de la réalité de l'entreprise, aux organisations professionnelles.
- Valoriser les chefs d'entreprises artisanales qui embauchent et forment des apprentis, par exemple en leur donnant des trimestres de retraites "bonus".
- Permettre aux apprentis une véritable mise en situation professionnelle en supprimant les contraintes administratives ubuesques (interdiction de monter à l'échelle etc...).
- Baisser le coût horaire de l'apprentissage pour le rendre plus attractif pour les artisans (pour les mêmes indemnités, augmenter le temps de présence effectif des apprentis dans l'entreprise).
- Soutenir tous les dispositifs d'information pour valoriser l'apprentissage et l'esprit d'entreprise auprès des élèves dès le collège et de leurs familles.

## 4. LIBÉRER LES ENTREPRISES ARTISANALES DES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES EXCESSIVES

Nous nous battons pour :

- Transformer l'Inspection du Travail en partenaire de l'entreprise, qui conseille et prévient, et pas en gendarme, qui sanctionne sans prendre en compte la réalité des petites entreprises.
- Réformer le RSI (Régime Social des Indépendants) devenu opaque et inaccessible pour les artisans en créant une caisse autonome avec un calcul des cotisations en temps réel.
- Réguler le régime des auto-entrepreneurs qui concurrencent de manière déloyale les entreprises artisanales, notamment dans le bâtiment, en matière de fiscalité, d'assurance (garantie décennale...) ou de qualification professionnelle, en le réservant à la période de lancement de l'activité.

Jean  
**Dionis**

Voici en quelques lignes, les grandes convictions que nous nous engageons, devant vous, à défendre pour les 5 prochaines années.

Nous continuerons, si nous sommes élus, à être en permanence sur le terrain à votre écoute, et avec les représentants de vos organisations professionnelles.

C'est l'engagement personnel que nous prenons solennellement devant vous. Elus, nous ferons le métier de député autrement, avec vous, sur le terrain, au Conseil Régional à Bordeaux, à Paris et à Bruxelles.

Cet engagement, nous le mettons en œuvre dès la campagne des élections législatives. Vous souhaitez nous rencontrer, nous viendrons vous voir dans votre entreprise.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.69.08.08.71 ou sur notre site internet [www.jeandionis.com](http://www.jeandionis.com).....

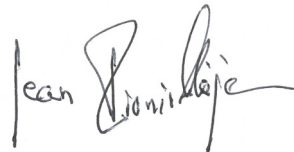
Nous espérons que cette lettre sera le début d'un travail en commun, durable, approfondi.

En vous remerciant pour votre attention et les remarques que vous nous transmettez, nous vous prions d'agréer l'expression de toute notre considération.

**Pour une voix forte des artisans d'Agén-Nérac à l'Assemblée Nationale,  
votez Jean Dionis et Dominique Bottéon les 11 et 18 juin 2017 !**



**Dominique BOTTÉON**



**Jean DIONIS du SÉJOUR**

[www.jeandionis.com](http://www.jeandionis.com)



**CONTACTS**

Permanence de Jean DIONIS - 38 bis, cours Victor Hugo - 47000 AGEN

Tél. 07.69.08.08.71 - Mail : [contact@jeandionis.com](mailto:contact@jeandionis.com)



Jean  
**Dionis**

suppléante

Dominique

**Bottéon**

## UNE CAMPAGNE À VOTRE ÉCOUTE

### 4 RÉUNIONS THÉMATIQUES

- Elus
- Santé
- PME / Artisans / Commerçants
- Agriculture



Une lettre  
thématique  
envoyée aux  
professionnels  
du territoire

### 7 RÉUNIONS TERRITORIALES

- MÉZIN - mercredi 10 mai
- FRANCESCAS - mercredi 17 mai
- ASTAFFORT - jeudi 18 mai
- VIANNE - mardi 23 mai
- ST-HILAIRE DE LUSIGNAN - 24 mai
- CASTELCULIER - lundi 29 mai
- PONT-DU-CASSE - mardi 30 mai



Un programme  
de mandat

### 3 GRANDS MEETINGS

- NÉRAC - mercredi 31 mai à 20h00 (Espace d'Albret)
- AGEN - jeudi 8 juin à 20h00 (Bodéga Stade Armandie)
- ROQUEFORT - jeudi 15 juin à 20h00 (Espace Arlabosse)

Retrouvez toutes nos informations  
sur [www.jeandionis.com](http://www.jeandionis.com)